



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01097

Numéro SIREN : 349 900 480

Nom ou dénomination : EKYLIS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt B2017/011207

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/011207**
n°de gestion : **1989B01097**
n°SIREN : **349 900 480 RCS Lyon**

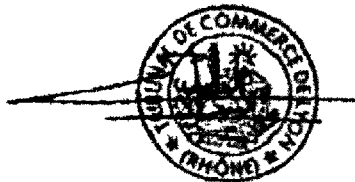
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/04/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EKYLIS AUDIT - Société par actions simplifiée
11 rue Guilloud 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4855274

11207



**Pour copie
certifiée conforme**

SAS EKYLIS AUDIT

11 Rue Guilloud

69003 LYON

EXERCICE CLOS LE: 31/08/2016

SIRET : 34990048000048

APE : 6920Z

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03

Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70

e.mail : ekylis-site@ekylis.com site : www.ekylis.com

Sommaire

<i>1. ETATS FINANCIERS</i>	<i>1</i>
<i>2. DOCUMENTS FISCAUX (RN 2065)</i>	<i>5</i>
<i>3. ANNEXE DES COMPTES</i>	<i>31</i>
<i>4. DETAIL DES COMPTES</i>	<i>45</i>

ETATS FINANCIERS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Fonds commercial	51 655,06		51 655,06	51 655,06
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	13 774,46	13 774,46		
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	350,75		350,75	350,75
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	65 780,27	13 774,46	52 005,81	52 005,81
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	357 823,07	1 826,78	355 996,29	382 394,10
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 136,88		30 136,88	44 812,14
Autres créances	14 775,07		14 775,07	1 808,50
<i>Divers</i>				
Disponibilités	148 244,11		148 244,11	149 410,40
Charges constatées d'avance	11 370,00		11 370,00	11 069,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	562 349,13	1 826,78	560 522,35	589 494,14
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	628 129,40	15 601,24	612 528,16	641 499,95

01217

Bilan

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 450,00	45 920,00
Réserve légale	4 592,00	4 592,00
Autres réserves	6 181,20	18 589,17
Résultat de l'exercice	12 712,80	42 122,03
TOTAL CAPITAUX PROPRES	123 936,00	111 223,20
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	13 563,00	13 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 563,00	13 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	969,60	6 765,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 452,63	267 420,00
Personnel	54 450,00	76 172,00
Organismes sociaux	71 503,91	76 440,39
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	92 764,02	77 885,58
Autres dettes fiscales et sociales	2 249,00	2 188,00
Dettes fiscales et sociales	220 966,93	232 685,97
Autres dettes	5 640,00	1 204,80
Produits constatés d'avance	72 000,00	9 200,00
TOTAL DETTES	475 029,16	517 276,75
TOTAL PASSIF	612 528,16	641 499,95

Compte de résultat

	31/08/16	31/08/15
PRODUITS		
Production vendue	841 278,91	871 984,85
Autres produits	8 668,00	30 695,45
Total	849 946,91	902 680,30
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	242 041,94	305 322,81
Total	242 041,94	305 322,81
MARGE SUR M/SES & MAT	607 904,97	597 357,49
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	7 986,16	6 986,68
Salaires et Traitements	417 640,01	361 480,63
Charges sociales	167 242,17	147 571,59
Amortissements et provisions	1 394,81	6 853,97
Autres charges	2 600,04	27 587,59
Total	596 863,19	550 480,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 041,78	46 877,03
Produits financiers	53,29	
Résultat financier	53,29	
RESULTAT COURANT	11 095,07	46 877,03
Produits exceptionnels	119,73	
Charges exceptionnelles	17,00	17,00
Résultat exceptionnel	102,73	-17,00
Impôts sur les bénéfices	-1 515,00	4 738,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 712,80	42 122,03

DOCUMENTS FISCAUX (RN 2065)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/09/2015	et clos le	31/08/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-4 B (entreprises de transport maritimes)				Si PME innovantes	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS EKYLIS AUDIT			
SIRET	3 4 9 9 0 0 4 8 0 0 0 0 4 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
11 Rue Guilloud 69003 LYON			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/09/2009
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SARL EKYLIS 11, Rue Guilloud 69442 LYON CEDEX	
SIRET	3 0 2 0 9 5 7 1 6 0 0 0 3 1

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités comptables	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	14 554	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées art. 238 quinquies					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐ Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐
---	---	--

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Visueur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone. Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL EKYLIS EXPERTISE COMPTABLE	
11 Rue Guilloud 69442 LYON CEDEX 03	
Tél : 04.72.68.87.87	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

G. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALEURS A LONG-TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EKYLIS AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		11 Rue Guilloud 69003 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 4 9 9 0 0 4 8 0 0 0 0 4 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/08/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	51 655		51 655
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 774	13 774	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	350		350
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	65 780	13 774	52 005	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	357 823	1 826	355 996
		Autres créances (3)	BZ	CA	44 911		44 911
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	148 244		148 244	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	11 370		11 370	
	TOTAL (III)	CJ	CK	562 349	1 826	560 522	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	628 129	15 601	612 528	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EKYLLIS AUDIT			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 450)		DA	100 450	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 592	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	6 181	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	12 712	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	123 936	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	13 563	
	TOTAL (III)		DR	13 563	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	969	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	175 452	
	Dettes fiscales et sociales		DY	220 966	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 640	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	72 000	
TOTAL (IV)		EC	475 029		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	612 528		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	475 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

x

--	--

Si la case est cochée, le montant de la colonne A sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	841 278	FH		FI	841 278	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	841 278	FK		FL	841 278	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 668	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	849 946
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	242 041	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 986	
	Salaires et traitements*					FY	417 640	
	Charges sociales (10)					FZ	167 242	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	831
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	563
	Autres charges (12)					GE	2 600	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	838 905
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11 041	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	53	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	53	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 095	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EKYLIS AUDIT		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	119		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	119		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	17		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	102		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 515)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	850 119		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	837 407		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 712		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	(119)	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 302	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Pénalités, amendes fiscales et pénales			17				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			
Autres produits d'exploitation				(119)			

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	17
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS EKYLIS AUDIT										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	51 655	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 774	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	13 774	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	350	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				1Q	350	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	65 780	0H		0J			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	51 655	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	13 774	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	13 774	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	350	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	350	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	65 780	0M			

Exercice N clos le : 31/08/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col 1 – col 2) – col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS EKYLLIS AUDITNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG		PH	
Terrains				PI	PJ	PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT		PU	
	Inst générales, agencements, aménagement des constructions			PV	PW	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	QE	QF		QG	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	13 774	QM		QN	13 774
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS	
TOTAL III				QU	13 774	QV		QW	13 774
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	13 774	ØP		ØQ	13 774

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EKYLIS AUDIT								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	13 000	4Y	563	4Z		5A	13 563	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	13 000	TV	563	TW		TX	13 563	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6 360	6U	831	6V	5 366	6W	1 826	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	6 360	TY	831	TZ	5 366	UA	1 826	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	19 360	UB	1 394	UC	5 366	UD	15 389
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE		UE	1 394	UF	5 366			
	– financières	UG		UG		UH				
	– exceptionnelles	UJ		UJ		UK				
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	7 307		7 307					
	Autres créances clients		UX	350 515		350 515					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 136		30 136					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	1 515		1 515					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	13 260		13 260					
	Charges constatées d'avance		VS	11 370		11 370					
	TOTAUX			VT	414 105	VU	414 105	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	175 452		175 452						
Personnel et comptes rattachés		8C	54 450		54 450						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	71 503		71 503						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	92 764		92 764						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 249		2 249						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	969		969						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 640		5 640						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	72 000		72 000						
TOTAUX			VY	475 029	VZ	475 029					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	969			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT						Néant ☐ *		Exercice N, clos le 31/08/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	12 712	
			de son conjoint						WB		
					moins part déductible*				WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art 39-4 du C G I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 050	XE	2 776
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	726		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	563	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	580	
	Amendes et pénalités		WJ	17	Charges financières (art 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	2 183	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3 et 212 du C G I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
TOTAL I								WR		18 251	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			) XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF			
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	QV	Bassin d'emploi a redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)		PC							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	) XG 3 698			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	14 553		XH 3 698				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	14 553		XO				

SAS EKYLIS AUDIT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EKYLIS AUDIT			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	32 247
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
DOT. PROV. IND. RETRAITE	8X	563	8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN	563	YO
		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EKYLIS AUDIT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	42 122		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	42 122				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	42 122		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	42 122			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance				YT	142 300					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	35 749					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 905					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	18 695		ST	58 087					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	242 041					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 263					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	5 723					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 986					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	181 977					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	51 880					
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *				0B	348 575					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :				YP	5					
	Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK					%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0										ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	14 553	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	3 0 2 0 9 5 7 1 6 0 0 0 3 1

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 228 bis 1A, 208 C et 210 F du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT

Néant ☒ ★

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLLIS AUDIT

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 <i>bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

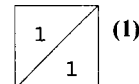
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EKYLIS AUDIT															Néant ☐		*					
Exercice ouvert le : 01/09/2015 et clos le : 31/08/2016															Durée en nombre de mois		12					
I Production de l'entreprise																						
Ventes de marchandises															OA							
Production vendue – Biens															OB							
Production vendue – Services															OC		841 278					
Production stockée															OD							
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE							
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial															OF							
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH		119					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI		3 302					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK							
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT							
TOTAL 1															OM		844 700					
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																						
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON							
Variation de stocks (marchandises)															OO							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP							
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ							
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR		206 292					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS							
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU							
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW		2 600					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OY							
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ							
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9							
TOTAL 2															OJ		208 892					
III Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG		635 808			
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)															SA		635 808					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV		X					
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX		844 580					
Période de référence															GY		0 1 / 0 9 / 2 0 1 5		GZ		3 1 / 0 8 / 2 0 1 6	
Date de cessation															HR							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU																						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																						

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2016

N° SIRET 3 4 9 9 0 0 4 8 0 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EKYLIS AUDIT

ADRESSE (voie) 11 Rue Guilloud

CODE POSTAL 69003

VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2 852

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 18

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination EKYLIS EXPERTISE COMPTABLE

N° SIREN (si société établie en France) 302095716 % de détention 99.37 Nb de parts ou actions 2 852

Adresse : N° 11 Voie Rue Guilloud

Code Postal 69442 Commune LYON CEDEX 03 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art 18 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2016

N° SIRET 3 4 9 9 0 0 4 8 0 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EKYLLIS AUDIT

ADRESSE (voie) 11 Rue Guilloud

CODE POSTAL 69003

VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS EKYLIS AUDIT
11 Rue Guilloud
69003 LYON
Numéro SIRET du principal établissement 34990048000048
Code APE 6920Z

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	14 553
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

14 553

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EKYLIS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 612 528 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 713 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 698 euros a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	51 655			51 655
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	51 655			51 655
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 774			13 774
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 774			13 774
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	351			351
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	351			351
ACTIF IMMOBILISE	65 780			65 780

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
Éléments achetés	15 525
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	36 130
Total	51 655

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 774			13 774
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 774			13 774
ACTIF IMMOBILISE	13 774			13 774

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 414 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	357 823	357 823	
Autres	44 912	44 912	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 370	11 370	
Total	414 105	414 105	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	86 040
Total	86 040

Les factures à établir sont valorisées au prix de vente

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	6 361	832	5 366	1 827
Total	6 361	832	5 366	1 827
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		832	5 366	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 450,00 euros décomposé en 2 870 titres d'une valeur nominale de 35,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 870	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 870	35,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	13 000	563			13 563
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	13 000	563			13 563
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		563			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 475 029 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 453	175 453		
Dettes fiscales et sociales	220 967	220 967		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 610	6 610		
Produits constatés d'avance	72 000	72 000		
Total	475 029	475 029		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	970			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 969 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
SOUS TRAITANCE (FNP)	170 760
HONORAIRES (FNP)	4 080
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 550
PERSONNEL COMPL. RÉMUN. À PAYER	31 900
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 697
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	14 200
TAXE FORMATION CAP	1 605
TAXE APPRENTISSAGE – CAP	1 984
C.E.T. CAP	1 600
T V S CAP	649
CLIENTS – AVOIRS À ÉTABLIR	5 640
Total	264 665

Autres informations

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	14 775	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	14 775	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 760	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	170 760	

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATIONS IMMOBILIÈRES CCA	2 378		
LOCATIONS MOBILIÈRES CCA	260		
ASSURANCE CCA	2 420		
SITE INTERNET CCA	69		
COTISATIONS CCA	6 243		
Total	11 370		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	72 000		
Total	72 000		

Les produits constatés d'avance sont valorisés au prix de vente et selon l'avancement des travaux.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 310 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		-120
Total		-120

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS EKYLIS AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EKYLIS.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 563 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 13 563 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003–R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, .

DETAIL DES COMPTES

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
207000 – FONDS COMMERCIAL	51 655,06		51 655,06	51 655,06
	51 655,06		51 655,06	51 655,06
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 – MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMA	13 774,46		13 774,46	13 774,46
281830 – AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFO		13 774,46	-13 774,46	-13 774,46
	13 774,46	13 774,46		
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
271000 – TITRES CRÉDIT COOPÉRATIF	350,75		350,75	350,75
	350,75		350,75	350,75
ACTIF IMMOBILISE	65 780,27	13 774,46	52 005,81	52 005,81
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411020 – COLLECTIFS CLIENTS TVA 20%	264 475,95		264 475,95	276 871,21
416020 – CLIENTS DOUTEUX 20 00 %	7 307,12		7 307,12	18 163,86
418100 – CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	86 040,00		86 040,00	93 720,00
491000 – DÉPRÉCIATIONS COMPTES CLIENTS		1 826,78	-1 826,78	-6 360,97
	357 823,07	1 826,78	355 996,29	382 394,10
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445669 – TVA RÉCUP / SEPTEMBRE	55,56		55,56	
445671 – TVA RÉCUP./ OCTOBRE	1,32		1,32	1 468,34
445860 – TVA SUR FACTURES NON PARVENU	29 140,00		29 140,00	43 143,00
445871 – TVA SUR AVOIRS A ETABLIR	940,00		940,00	200,80
	30 136,88		30 136,88	44 812,14
Autres créances				
451100 – EKY LIS/INTEGRAT.FISCALE	1 515,00		1 515,00	
467100 – EKY LIS	13 260,07		13 260,07	1 808,50
	14 775,07		14 775,07	1 808,50
Divers				
Disponibilités				
512200 – STE GENERALE	148 244,11		148 244,11	149 410,40
	148 244,11		148 244,11	149 410,40
Charges constatées d'avance				
486132 – LOCATIONS IMMOBILIÈRES CCA	2 378,00		2 378,00	2 378,00
486135 – LOCATIONS MOBILIÈRES CCA	260,00		260,00	260,00
486160 – ASSURANCE CCA	2 420,00		2 420,00	2 119,00
486170 – SITE INTERNET CCA	69,00		69,00	69,00
486281 – COTISATIONS CCA	6 243,00		6 243,00	6 243,00
	11 370,00		11 370,00	11 069,00
ACTIF CIRCULANT	562 349,13	1 826,78	560 522,35	589 494,14
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	628 129,40	15 601,24	612 528,16	641 499,95

Détail du Bilan

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 – CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	100 450,00	45 920,00
	100 450,00	45 920,00
Réserve légale		
106100 – RÉSERVE LÉGALE	4 592,00	4 592,00
	4 592,00	4 592,00
Autres réserves		
106800 – AUTRES RÉSERVES	6 181,20	18 589,17
	6 181,20	18 589,17
Résultat de l'exercice	12 712,80	42 122,03
CAPITAUX PROPRES	123 936,00	111 223,20
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges		
153000 – PROVISIONS POUR IFC	13 563,00	13 000,00
	13 563,00	13 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 563,00	13 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
451100 – EKYLLIS/INTEGRAT.FISCALE		4 738,00
455102 – C/C PETER ANTHONY	19,25	19,25
455103 – C/C JOLY JEAN-BRICE	18,25	18,25
455104 – C/C BAILLON YVES	19,25	19,25
455105 – C/C BEZAUD BERNARD		8,49
455106 – C/C DUPERRON PATRICK	12,90	12,90
455107 – C/C PACAUD PIERRE-HENRI	878,58	1 919,98
455108 – C/C DROIN FREDERIQUE		8,49
455110 – C/C PACAUD PAUL	21,37	21,37
	969,60	6 765,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 – FOURNISSEURS	612,63	8 562,00
408004 – SOUS TRAITANCE (FNP)	170 760,00	254 898,00
408226 – HONORAIRES (FNP)	4 080,00	3 960,00
	175 452,63	267 420,00
Personnel		
428200 – DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 550,00	21 882,00
428600 – PERSONNEL COMPL.RÉMUN À PAYER	31 900,00	54 290,00
	54 450,00	76 172,00
Organismes sociaux		
431000 – U.R.S S A.F.	27 157,00	25 715,32
437300 – CAVEC	600,66	591,16
437305 – MALAKOFF MUTUELLE	2 112,24	2 080,80
437310 – APICIL RETRAITE	10 381,77	9 490,58
437311 – APICIL PREVOYANCE	3 766,24	1 716,80
437500 – SUBROGATIONS – IND.JOURNAL.		119,73
438200 – CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 697,00	9 759,00
438600 – CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	14 200,00	
438603 – CHARGES/GRATIFICATIONS		24 159,00

Détail du Bilan

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
438633 – TAXE FORMATION CAP	1 605,00	1 372,00
438635 – TAXE APPRENTISSAGE – CAP	1 984,00	1 436,00
	71 503,91	76 440,39
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 – TVA À DÉCAISSER	33 133,00	13 361,00
445710 – TVA COLLECTÉE 19.60 %		824,00
445712 – TVA Collectée 20%	45 291,02	48 080,58
445870 – TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	14 340,00	15 620,00
	92 764,02	77 885,58
Autres dettes fiscales et sociales		
448615 – C E T CAP	1 600,00	1 557,00
448654 – T V S CAP	649,00	631,00
	2 249,00	2 188,00
Dettes fiscales et sociales	220 966,93	232 685,97
Autres dettes		
419800 – CLIENTS – AVOIRS À ÉTABLIR	5 640,00	1 204,80
	5 640,00	1 204,80
Produits constatés d'avance		
487000 – PRODUITS CONSTATES AVANCE	72 000,00	9 200,00
	72 000,00	9 200,00
DETTES	475 029,16	517 276,75
TOTAL PASSIF	612 528,16	641 499,95

Soldes Intermédiaires Gestion (détail)

	31/08/16	%	31/08/15	%	Abs.(M)	Abs.(%)
Production vendue						
706200 – HON COMMISSARIAT AUX COMPTE	865 053	102,83	819 702	94,00	45 352	5,53
706203 – HON COMMISSARIAT SPECIAUX	41 000	4,87	44 165	5,06	-3 165	-7,17
706500 – VARIATION PCA CLIENTS	-62 800	-7,46	3 800	0,44	-66 600	NS
706600 – VARIATION CLIENT AVOIR A ETABL	-3 696	-0,44	-1 004	-0,12	-2 692	268,13
706700 – VARIATION CFAE CLIENTS	-6 400	-0,76	-4 200	-0,48	-2 200	52,38
708100 – FRAIS ET DEBOURS AVEC TVA	2 980	0,35	3 348	0,38	-368	-10,98
708300 – REFACTURATION FRAIS DE DEPLAC	5 142	0,61	6 175	0,71	-1 033	-16,72
	841 279	100,00	871 985	100,00	-30 706	-3,52
CHIFFRE D'AFFAIRES	841 279	100,00	871 985	100,00	-30 706	-3,52
PRODUITS D'EXPLOITATION	841 279	100,00	871 985	100,00	-30 706	-3,52
Sous-Traitance						
604100 – SOUS-TRAITANCE EKY LIS	142 300	16,91	212 415	24,36	-70 115	-33,01
	142 300	16,91	212 415	24,36	-70 115	-33,01
MARGE BRUTE GLOBALE	698 979	83,09	659 570	75,64	39 409	5,97
Transfert de Charges Externes						
791200 – AVANTAGE EN NATURE VÉHICULE	2 448	0,29	2 842	0,33	-394	-13,88
791210 – REMBOURSEMENT AGEFOS	854	0,10	1 200	0,14	-346	-28,83
	3 302	0,39	4 042	0,46	-740	-18,32
Frais relatifs aux immeubles						
613200 – SOUS-LOCATION 11 GUILLOUD	28 540	3,39	28 540	3,27		
	28 540	3,39	28 540	3,27		
Frais relatifs au matériel et outillage						
613511 – LOCATION VEHICULE BMW	7 209	0,86	7 209	0,83		
	7 209	0,86	7 209	0,83		
Frais relatifs au matériel de transport						
615527 – ENTRETIEN VÉHICULE PHP	160	0,02	59	0,01	100	168,69
	160	0,02	59	0,01	100	168,69
Assurances						
616000 – ASSURANCES	3 975	0,47	2 569	0,29	1 406	54,72
616107 – ASSURANCE AUTO PHP	986	0,12	950	0,11	36	3,75
	4 961	0,59	3 519	0,40	1 441	40,96
Intermédiaires et honoraires						
622600 – HONORAIRES	4 850	0,58	5 593	0,64	-743	-13,28
622700 – FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	813	0,10	237	0,03	576	242,73
622702 – ACTES & CONT. APE	243	0,03			243	
	5 905	0,70	5 830	0,67	75	1,29
Publicité, promotion						
623407 – CADEAUX CLIENTS PHP	11		80	0,01	-69	-86,41
623408 – CADEAUX CLIENTS FRD	204	0,02			204	
	215	0,03	80	0,01	135	169,16
Déplacements, missions, réceptions						
625100 – DEPLAC. STAGIAIRES	929	0,11	1 082	0,12	-153	-14,17
625108 – DÉPLACTS ML. DURIX	4 959	0,59	4 821	0,55	138	2,87

Soldes Intermédiaires Gestion (détail)

	31/08/16	%	31/08/15	%	Abs.(M)	Abs.(%)
625150 – DÉPLACTS C. BARDET	6 607	0,79	5 519	0,63	1 088	19,72
625151 – DÉPLACTS N. BRICHE			4 015	0,46	-4 015	-100,00
625153 – DEPLACTS S. GRANJARD	3 109	0,37	2 482	0,28	627	25,25
625182 – DÉPLACTS C. RONIN	777	0,09	1 253	0,14	-476	-37,98
625207 – DEPLACEMENTS PHP	23		20		3	12,50
625208 – DEPLACEMENTS FRD	8 632	1,03	1 035	0,12	7 597	734,02
625210 – DÉPLACEMENTS PAP	597	0,07	1 186	0,14	-589	-49,63
625700 – RÉCEPTIONS	237	0,03	195	0,02	42	21,41
625707 – RECEPTIONS PHP	747	0,09	1 064	0,12	-317	-29,82
625708 – RECEPTIONS FRD	868	0,10			868	
	27 485	3,27	22 672	2,60	4 813	21,23
Fournitures bureau, téléphone, affranchis						
606400 – FOURNITURES ADMINISTRATIVES	309	0,04	700	0,08	-391	-55,85
626500 – INTERNET	1 039	0,12	583	0,07	456	78,15
626520 – ABONNEMENT PORTAIL			15		-15	-100,00
	1 348	0,16	1 298	0,15	50	3,88
Autres charges externes						
606300 – PETIT ÉQUIPEMENT	102	0,01			102	
617000 – SITE INTERNET	866	0,10	844	0,10	22	2,59
618100 – DOCUMENTATION GÉNÉRALE			56	0,01	-56	-100,00
618102 – DOCUMENTATION CLIENTS	2 268	0,27	1 202	0,14	1 067	88,76
627000 – SERVICES BANCAIRES	897	0,11	1 029	0,12	-132	-12,86
628100 – COTISATIONS	18 695	2,22	16 884	1,94	1 811	10,73
	22 828	2,71	20 015	2,30	2 813	14,06
VALEUR AJOUTEE	603 629	71,75	574 390	65,87	29 239	5,09
Transfert de charges impôts pers.						
791400 – REMBOURSEMENT APICIL			8 772	1,01	-8 772	-100,00
			8 772	1,01	-8 772	-100,00
Taxe Professionnelle						
635111 – C.F.E.	2 000	0,24	1 678	0,19	322	19,19
635112 – C.V.A.E.	263	0,03	267	0,03	-4	-1,50
	2 263	0,27	1 945	0,22	318	16,35
Autres impôts et taxes						
633300 – FORMATION PROF. CONTINUE	2 150	0,26	2 127	0,24	23	1,10
633500 – TAXE APPRENTISSAGE	2 847	0,34	2 164	0,25	683	31,56
635140 – TAXE VÉHICULES SOCIÉTÉS	726	0,09	751	0,09	-25	-3,33
	5 723	0,68	5 042	0,58	681	13,52
Rémunérations brutes						
641000 – SALAIRES BRUTS	429 196	51,02	327 213	37,53	101 983	31,17
641120 – IJ APICIL NON SOUMISES			3 509	0,40	-3 509	-100,00
641200 – VAR. PROV. CONGÉS PAYES	668	0,08	-3 442	-0,39	4 110	-119,41
641300 – VAR. PROV. GRATIFICATIONS	-22 390	-2,66	23 490	2,69	-45 880	-195,32
641400 – TITRES RESTAURANT	4 090	0,49	4 459	0,51	-369	-8,27
641410 – INDEMNITÉS DE TRANSPORT	1 405	0,17	1 415	0,16	-10	-0,68
641430 – INDEMNITES STAGIAIRES	4 671	0,56	4 838	0,55	-167	-3,44
	417 640	49,64	361 481	41,45	56 159	15,54

Soldes Intermédiaires Gestion (détail)

	31/08/16	%	31/08/15	%	Abs.(M)	Abs.(%)
Charges sociales						
645100 – COT. URSSAF	107 005	12,72	85 032	9,75	21 973	25,84
645200 – COT. MUTUELLE MALAKOFF	6 304	0,75	5 953	0,68	351	5,90
645300 – COT. APICIL RETRAITE	44 152	5,25	30 940	3,55	13 212	42,70
645310 – COT. APICIL PREVOYANCE	8 848	1,05	6 524	0,75	2 324	35,62
645350 – COT. CAVEC	2 151	0,26	355	0,04	1 796	506,44
645400 – COT. CHOMAGE	8 320	0,99	8 992	1,03	-672	-7,47
645512 – VAR.PROV CONGES CSF	-62	-0,01	-2 143	-0,25	2 081	-97,11
645514 – VAR.PROV.GRATIF. CSF	-9 959	-1,18	11 469	1,32	-21 428	-186,83
647500 – MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHARMA	460	0,05	450	0,05	10	2,13
647800 – D I S	24				24	
	167 242	19,88	147 572	16,92	19 671	13,33
Intérim, frais recrutement et formation						
628500 – FRAIS FORMATION	670	0,08	3 170	0,36	-2 500	-78,86
628507 – FRAIS FORMATION PHP	360	0,04	515	0,06	-155	-30,10
628508 – FRAIS FORMATION FRD	60	0,01			60	
	1 090	0,13	3 685	0,42	-2 595	-70,42
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	9 671	1,15	63 438	7,28	-53 767	-84,76

Soldes intermédiaires (suite) (détail)

	31/08/16	%	31/08/15	%	Abs.(M)	Abs.(%)
Reprises sur charges exploitation						
781740 – REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉANCES	5 366	0,64	17 881	2,05	-12 515	-69,99
	5 366	0,64	17 881	2,05	-12 515	-69,99
Dotations provisions						
681500 – DOT. PROV. IND. RETRAITE	563	0,07	493	0,06	70	14,20
681740 – DOT.PROV.CREANCES DOUTEUSES	832	0,10	6 361	0,73	-5 529	-86,92
	1 395	0,17	6 854	0,79	-5 459	-79,65
Autres charges						
654000 – CREANCES IRRECOUVRABLES	2 600	0,31	27 582	3,16	-24 982	-90,57
658000 – CH. DIVERSES GESTION COURANTE			6		-6	-99,28
	2 600	0,31	27 588	3,16	-24 988	-90,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 042	1,31	46 877	5,38	-35 835	-76,45
Produits financiers						
768000 – AUTRES PRODUITS FINANCIERS	53	0,01			53	
	53	0,01			53	
RESULTAT COURANT AVANT IMP	11 095	1,32	46 877	5,38	-35 782	-76,33
Autres produits exceptionnels						
772000 – PRODUITS EXCEPT.S/EXERC.ANT.	120	0,01			120	
	120	0,01			120	
Autres charges exceptionnelles						
671200 – PÉNALITÉS ET AMENDES	17		17			
	17		17			
Impôts sur les bénéfices						
699001 – CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	-3 698	-0,44	-4 997	-0,57	1 299	-26,00
	-3 698	-0,44	-4 997	-0,57	1 299	-26,00
Intégration fiscale						
698100 – INTEGRATION FISCALE CHARGES	2 183	0,26	9 735	1,12	-7 552	-77,58
	2 183	0,26	9 735	1,12	-7 552	-77,58
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12 713	1,51	42 122	4,83	-29 409	-69,82

EKYLIS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 100 450 euros
Siège social : 11, Rue Guilloud, 69003 LYON
349 900 480 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 712,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 712,80 euros
A la réserve légale une somme de	636,00 euros
Portant ainsi la réserve légale à	5 228,00 euros
Le solde soit la somme de	12 076,80 euros
Au poste autres réserves qui s'élève à	6 181,20 euros
Et qui sera porté à	18 258,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 123 936,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2013 :

9 643,20 euros, soit 3,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60,48 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 582,72 euros

Exercice clos le 31 août 2014 :

28 700 euros, soit 10 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 28 520 euros

Exercice clos le 31 août 2015 :

NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Po/ EKY LIS, M Jean- Brice JOLY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a small flourish at the end.



Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes

SAS EKYLLIS AUDIT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2016

SAS EKY LIS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 45 920 €uros
Siège social : 11, rue GUILLOUD
69442 LYON cedex 03

349 900 480 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Août 2016

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 27 Janvier 2014, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société EKY LIS AUDIT SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la prise en compte du risque client et le rattachement des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

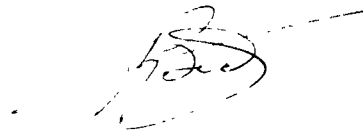
III. - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 11 février 2017

Véronique RACCAH
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EKYLIS AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>11 Rue Guilloud 69003 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 4 9 9 0 0 4 8 0 0 0 0 4 8</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/08/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI	51 655	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	13 774	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE	350	
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ		BK	13 774	52 005
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 826	355 996
		Autres créances (3) BZ	CA	44 911	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	148 244		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	11 370		
	TOTAL (III) CJ	CK	1 826	560 522	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			1A	15 601	612 528
Renvois : (1) Dont droit au batl .		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EKYLIS AUDIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 450)			DA	100 450
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 592
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	6 181
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 712
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	123 936
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	13 563
TOTAL (III)			DR	13 563	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	969
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	175 452
	Dettes fiscales et sociales			DY	220 966
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes				EA	5 640
				EB	72 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	475 029
TOTAL (IV)			ED		
Ecart de conversion passif* (V)			EE	612 528	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	475 029	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EKY LIS AUDIT							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	841 278	FH		FI	841 278	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	841 278	FK		FL	841 278	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 668	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	849 946
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	242 041	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 986	
	Salaires et traitements*					FY	417 640	
	Charges sociales (10)					FZ	167 242	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	831
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	563
	Autres charges (12)					GE	2 600	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	838 905
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11 041	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	53	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	53	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 095	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EKYLIS AUDIT</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	119
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 515)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	850 119
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	837 407
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	12 712
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de location immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	(119)
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 302
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres produits d'exploitation		(119)	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EKYLLIS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 612 528 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 713 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 698 euros a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	51 655			51 655
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	51 655			51 655
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 774			13 774
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 774			13 774
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	351			351
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	351			351
ACTIF IMMOBILISE	65 780			65 780

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
Éléments achetés	15 525
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	36 130
Total	51 655

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 774			13 774
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 774			13 774
ACTIF IMMOBILISE	13 774			13 774

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 414 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	357 823	357 823	
Autres	44 912	44 912	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 370	11 370	
Total	414 105	414 105	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	86 040
Total	86 040

Les factures à établir sont valorisées au prix de vente

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	6 361	832	5 366	1 827
Total	6 361	832	5 366	1 827
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		832	5 366	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 450,00 euros décomposé en 2 870 titres d'une valeur nominale de 35,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 870	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 870	35,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	13 000	563			13 563
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	13 000	563			13 563
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		563			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 475 029 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 453	175 453		
Dettes fiscales et sociales	220 967	220 967		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 610	6 610		
Produits constatés d'avance	72 000	72 000		
Total	475 029	475 029		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	970			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 969 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
SOUS TRAITANCE (FNP)	170 760
HONORAIRES (FNP)	4 080
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 550
PERSONNEL COMPL. RÉMUN. À PAYER	31 900
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 697
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	14 200
TAXE FORMATION CAP	1 605
TAXE APPRENTISSAGE – CAP	1 984
C.E.T. CAP	1 600
T V S CAP	649
CLIENTS – AVOIRS À ÉTABLIR	5 640
Total	264 665

Autres informations

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	14 775	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	14 775	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 760	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	170 760	

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATIONS IMMOBILIÈRES CCA	2 378		
LOCATIONS MOBILIÈRES CCA	260		
ASSURANCE CCA	2 420		
SITE INTERNET CCA	69		
COTISATIONS CCA	6 243		
Total	11 370		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	72 000		
Total	72 000		

Les produits constatés d'avance sont valorisés au prix de vente et selon l'avancement des travaux.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 310 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		-120
Total		-120

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS EKYLLIS AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EKYLLIS.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 563 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 13 563 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003–R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, .